

Tintigny, le 4 octobre 2019

Commune de Meix-devant-Virton

Réunion de CLDR du 17 septembre 2019

Présents :

CLDR : voir liste en annexe (17 présents et 8 excusés)

FRW : Amélie CREMERS, agents de développement FRW

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
2. Maison de village de Robelmont : présentation de l'avant-projet
3. Divers

1. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Maison de village de Robelmont : présentation de l'avant-projet par l'auteur de projet

L'architecte est excusé pour la réunion.

Une première esquisse a été présentée au Collège le 11 juillet. Après la présentation en CLDR de ce jour, l'esquisse sera présentée à l'urbanisme, puis à la population et à la CLDR pour approbation.

Rappel des éléments de la fiche-projet :

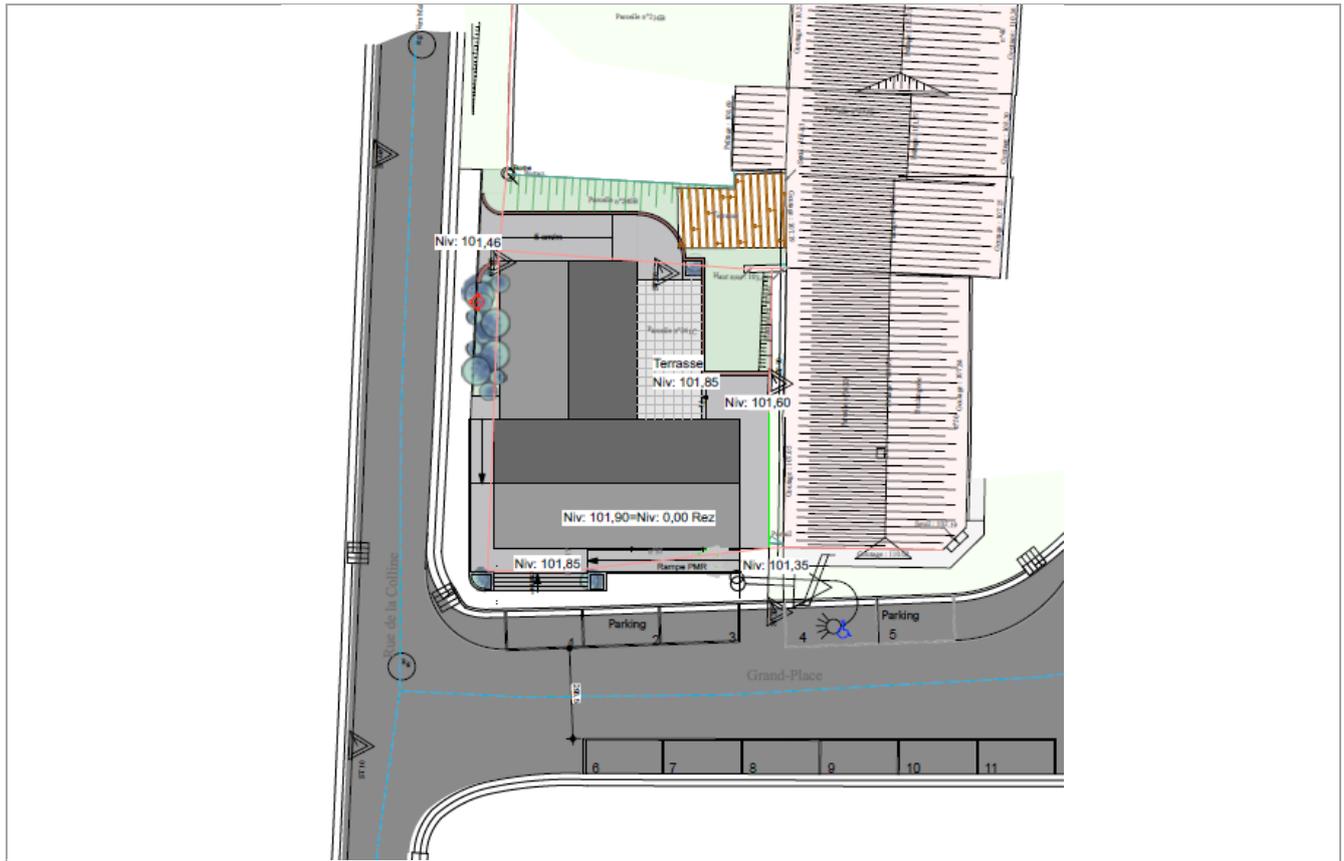
- Il s'agit de l'aménagement sur le site de la maison Marmoy – Goffinet (croisement de la Rue de la Colline et Grand-Place) en maison de village
- La convention porte sur 708 000€.
- Les fonctions visées sont de disposer d'une salle polyvalente avec cuisine attenante et de salles de réunion. Les utilisateurs envisagés sont les associations = comité des fêtes, club des jeunes, comité de parents de l'école, aînés... et les habitants : festivités familiales...

Description du projet :

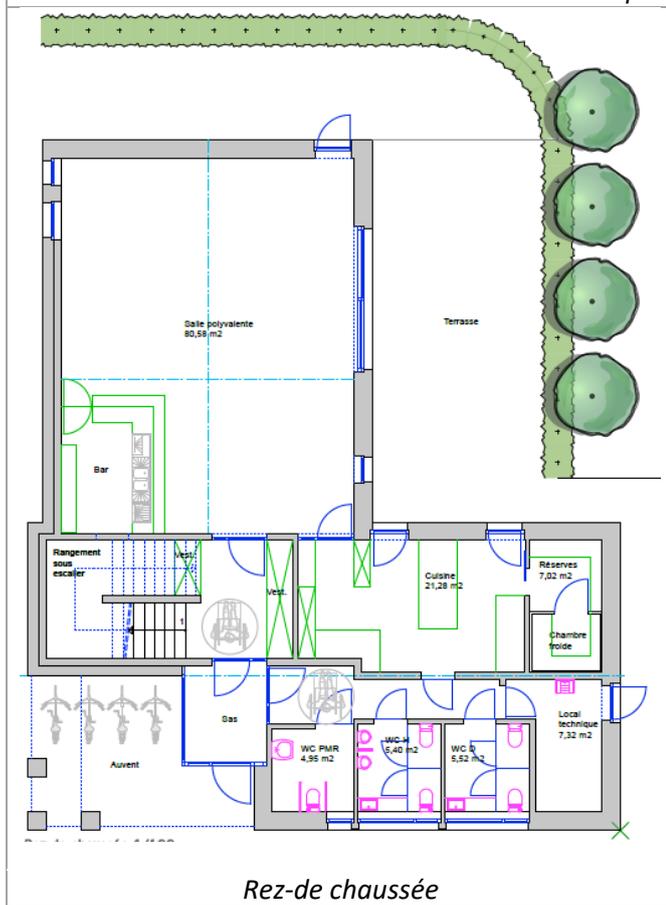
- Au rez-de-chaussée : un espace couvert à l'entrée permettant de disposer un rack à vélos, un sas d'entrée donnant d'une part vers la cage d'escalier et d'autre part vers le couloir des sanitaires et local techniques, un espace vestiaire, une salle polyvalente, une cuisine avec local de rangement et chambre froide attenante, un local technique, les sanitaires homme, femme et PMR. Un accès à l'extérieur (terrasse) est prévu depuis la salle polyvalente et la cuisine.
- A l'étage : deux salles de réunions de 34 et 40 m², un office reliant les deux salles et un local de rangement pour le matériel de nettoyage.
- Les abords : à l'arrière une terrasse. L'accès carrossable est possible depuis l'arrière du bâtiment. Des parkings sont prévus à l'avant du bâtiment (Rue de la Grand Place).
- L'accès au bâtiment est adapté aux PMR sauf pour l'étage (pas d'ascenseur de prévu).
- L'auteur vient de réaliser les relevés du terrain et soulève deux questions juridiques
 - o Deux maisons ont vue sur le terrain qui sera aménagé
 - o Un voisin empiète sur le terrain avec sa terrasse
 - ⇒ La commune contactera les propriétaires.

Questions/ remarques :

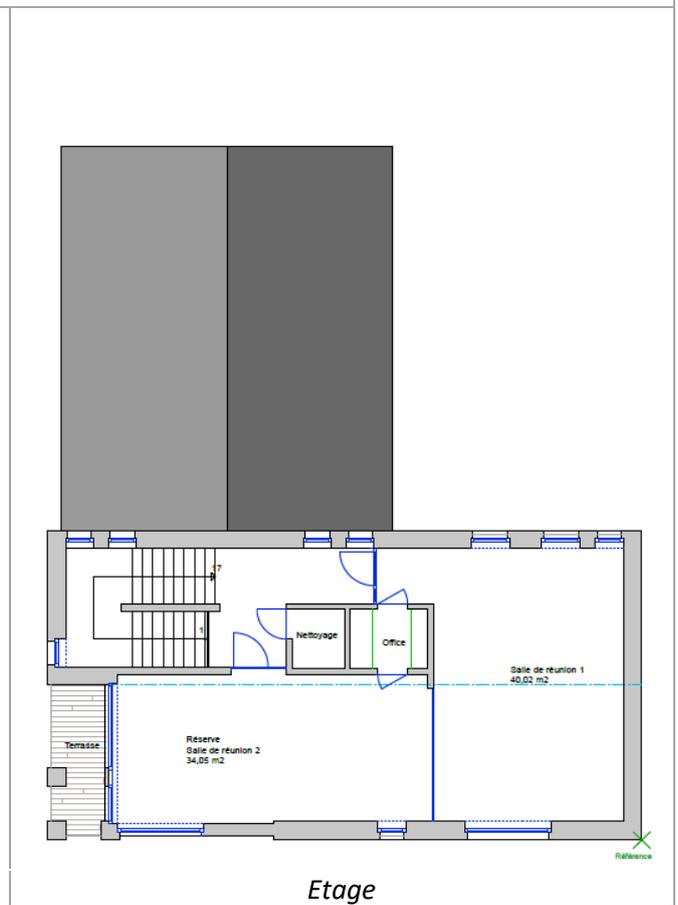
- *L'estimatif paraît élevé pour le projet. Quel est le coût au m² ? C'est un élément à vérifier.*
 - *Pour les parkings rue de la Grand Place, qu'est-ce qui est prévu ? En fonction de la place disponible les parkings pourraient être « en épis ». Dans un premier temps il pourrait s'agir d'un simple marquage au sol.*
 - *Les critères inscrits dans le cahier des charges étaient très complexes, ce qui n'encourage pas la soumission de bureaux d'architectes locaux et/ou de petite taille. C'est le même problème pour le projet de foot à Gérouville Le modèle de cahier des charges utilisé est proposé par Idelux.*
 - *Pourquoi la commune ne gère-t-elle pas elle-même les cahiers des charges ? La Commune préfère passer par Idelux, n'estimant pas avoir les moyens humains et financiers nécessaires pour gérer exclusivement en interne ce type de projets.*
 - *S'il est possible d'utiliser l'enveloppe budgétaire à ce titre il serait intéressant d'aménager un espace d'aisance à l'entrée du bâtiment ou de marquer l'entrée. A noter qu'un auvent est déjà prévu.*
 - *Il pourrait être intéressant de prévoir des sanitaires à l'étage, notamment si plusieurs activités se tiennent en parallèle. Pour libérer l'espace nécessaire on pourrait éventuellement rassembler les deux salles de réunion pour en créer une plus grande et avoir des sanitaires.*
 - *Attention à l'insonorisation vers l'extérieur (quiétude pour les riverains).*
 - *Y a-t-il une cave ? Non ce n'est pas prévu.*
 - *Le déchargement avec accès à la cuisine est-t-il prévu ? Oui, on dirait par l'arrière du bâtiment. Néanmoins cela demande de traverser la terrasse, ce qui n'est pas pratique si des tables y sont déjà installées. Une autre option pourrait-elle être envisagée ?*
 - *Qu'est-ce qui est prévu pour le chauffage et les techniques ? Est-ce qu'il y a un chauffage au sol ? Une chaudière à pellets est prévue. Pour le chauffage au sol il n'est actuellement pas prévu. A noter qu'un chauffage au sol est pertinent si l'utilisation de la salle est quasi journalière. Des panneaux solaires sont prévus.*
 - *Un système de ventilation prend beaucoup de place alors que le local technique paraît petit. Il est prévu dans la toiture.*
 - *Quel est le taux d'occupation de la salle ? Etant donné que c'est une création d'une salle de village il est difficile de se prononcer avec certitude. Comme futurs utilisateurs sont envisagés le club des jeunes, les autres associations, la chorale...*
- ⇒ La CLDR valide l'avant-projet présenté moyennant la prise en compte de ces remarques et questions qui seront transmises à l'auteur de projet. Il sera demandé à l'architecte de venir présenter le projet finalisé en CLDR.



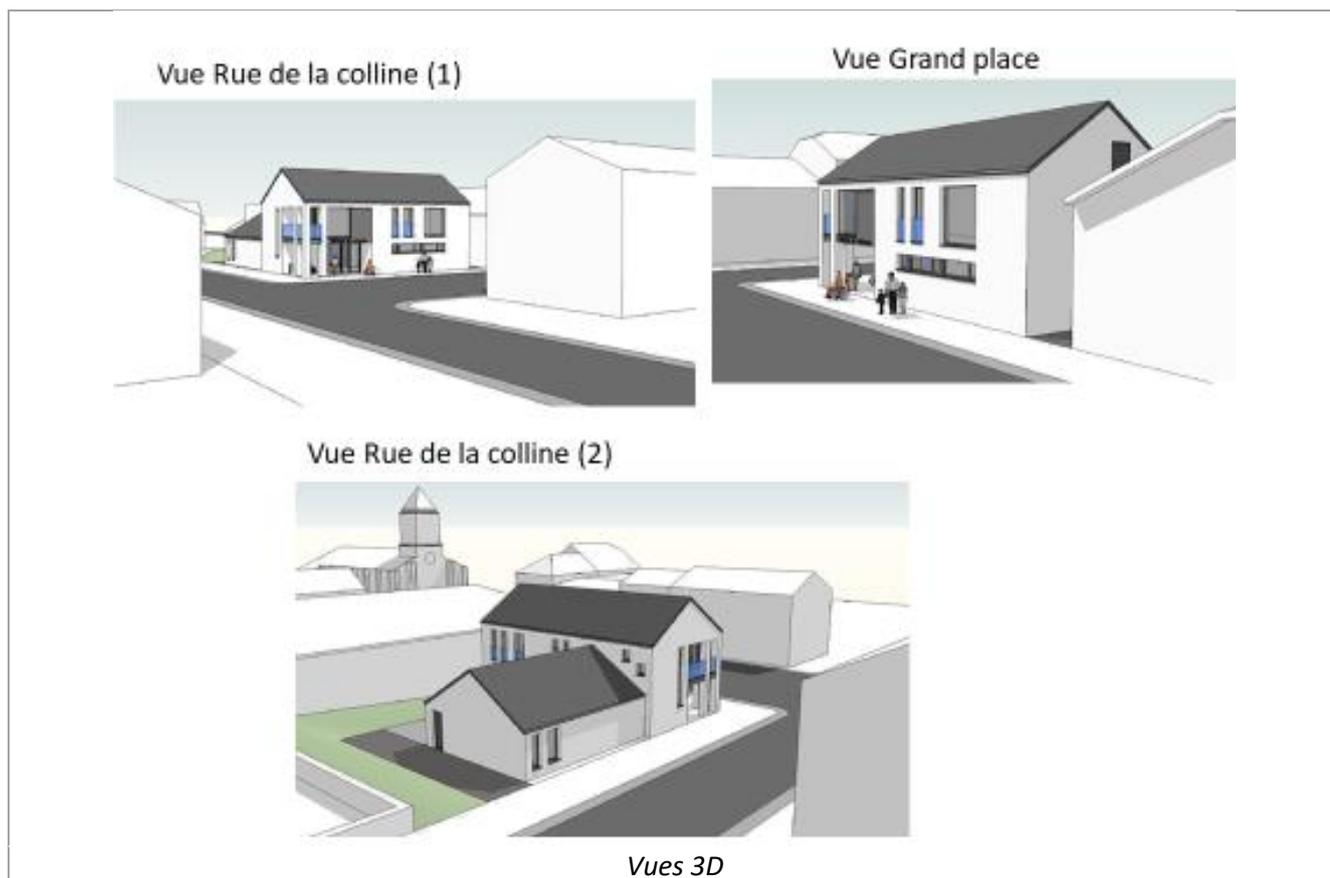
Implantation



Rez-de chaussée



Etage



3. Divers

Gérouville : aménagement de l'ancienne mairie en maison multiservices

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 16 septembre. Trois entreprises ont remis une offre. L'attribution doit suivre l'étude de la régularité des offres par Idelux.

Aménagement des voies lentes

La Commune a reçu un subside de 180 000€ (sur un montant global de 388 000€ HTVA) du cabinet Di Antonio pour le projet de liaison Villers-la-Loue - Gérouville - Limes. Cela va permettre d'aménager une partie du tronçon. Ce tronçon doit répondre aux exigences du cabinet Di Antonio : surface dure (béton ou similaire), largeur entre 1,5 et 2 mètres. La Commune doit procéder à la désignation de l'auteur de projet.

La poursuite de l'aménagement des voies lentes pourrait se poursuivre via la PCDR. A termes l'objectif est de raccrocher ces tronçons aux communes voisines, dont Rouvrois, Virton et Tintigny (vers Bellefontaine).

Question : la Région Wallonne est-elle la seule source de subsides ?

A priori oui. Ici le subside a été obtenu dans le cadre d'un appel à projet spécifique.

Cabinet médical

L'ouverture des soumissions pour le marché de travaux a eu lieu. Les montants dépassent de plus de 20% l'estimatif. La Commune envisage de relancer un nouvel appel. Ce projet doit être terminé pour juin 2021.

PAED

La FRW a bien reçu les inscriptions de membres de la CLDR pour le comité de pilotage du PAED (Plan d'Action Energie Durable). Le comité de pilotage sera prochainement mis en œuvre.

Présentation de la démarche « J'adopte un étudiant (le temps d'un stage en médecine) »

Le but est de contrer la pénurie de médecin généralistes en faisant découvrir à des jeunes ce métier et notre Province. L'idée est de loger un stagiaire pour une partie ou la totalité d'un stage. Plusieurs durées, de quelques semaines à quelques mois, sont possibles.

Pour plus d'informations, contacter la Cellule d'Appui aux Professionnels de la Santé de la Province de Luxembourg : caps@province.luxembourg.be ; 063/212 450.

Quinzaine des territoires de la FRW

La FRW propose un information-formation sur l'aménagement des espaces publics de qualité le 30 septembre, à 18h à Bellefontaine. Le RDV est à la salle de musique (au-dessus de l'école).

*Amélie Cremers,
Agent de développement*

RÉUNION DE CLDR LE 17 SEPTEMBRE 2019

PRÉSENTS (17) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Baetsle	Ludovic
M.	Beuseling	Peter
Mme	Braconnier	Thérèse
M.	Catot	Bernard
Mme	Fagny	Angélique
M.	François	Pascal
M.	Gérard	Jean-Louis
Mme	Gilson	Béatrice
Mme	Hanus	Caroline
M.	Inglebert	Arnaud
Mme	Kaiser	Aurélie
M.	Martin	Jean-Robert
M.	Ponce	Yvon
Mme	Rongvaux	Stéphanie
M.	Seivert	William
M.	Seret	Albert
M.	Watelet	Bruno

EXCUSÉS (8) :

Titre	Nom	Prénom
Mme	Barnich	Laurence
Mme	Bolis	Nathalie
M.	Brynaert	Philippe
Mme	Cornet	Laurianne
M.	Evrard	Sébastien
Mme	Lambert	Yseult
M.	Lenoir	Eric
M.	Richard	François